

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames
sont reçues exclusivement par
la Société Publicitas S. A.,
Slon, Lausanne, Genève, Mon-
troux, Fribourg, etc., et au Bureau
du Journal.

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAISANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal n° 274

**Nouveaux faits connus
vendredi à midi**

Callès peut contempler son œuvre au Mexique : une guerre civile atroce, de la boue, de la persécution et du sang. Cent citoyens viennent encore d'être tués dans une bataille extrêmement sanglante.

On pourra désormais adapter à son téléphone un appareil enregistreur et reproduisant, au besoin, des conversations.

Le siège ministériel

On ne peut pas dire que la démission de M. Chuard, si démission il y aura, nous fasse marcher de surprise en étonnement.

Ce n'est un secret pour personne qu'à la retraite de M. Décoppet, qui avait encore la malchance de s'appeler Camille, prénom autour duquel s'élevaient facilement les imprécations, paraît-il, M. Chuard n'avait accepté qu'à son corps défendant la candidature et le mandat de conseiller fédéral.

Et, de fait, les bords de l'Aar, qui ont bien leurs charmes, ne parvinrent jamais à lui faire oublier les rivages enchanteurs du Léman.

La politique fédérale ne l'attirait pas. On sait maintenant qu'elle ne l'a jamais retenu et qu'à plus d'une reprise M. Chuard a voulu se retirer.

Il est donc fort possible que sa décision soit tout à fait sérieuse aujourd'hui et qu'aucun ami politique ne pourra plus le convaincre du devoir de remonter en selle.

Les paris sont ouverts sur son remplaçant. Le *Confédéré* de mercredi soir, sous la plume de M. Gabbut, qui a pourtant de grandes attaches avec le parti radical vaudois, émet timidement la possibilité de remplacer le démissionnaire par un Genevois, par un Neuchâtelois ou par un Valaisan.

Nous ne croyons pas que nos puissants voisins lâchent si facilement l'os. Quand on détient un fauteuil depuis plus de trois quarts de siècle, on ne l'abandonne pas facilement, et surtout pas à l'heure où les compatriotes qui veulent s'y asseoir se présentent en nombre.

Le dédain de M. le conseiller d'Etat Porchet est-il sincère ? C'est bien possible s'il apprécie cette vérité qu'il est infiniment préférable d'être le premier dans son patelin que le dernier à Rome.

On prétend que M. Maillefer, qui porta jadis tant d'espérance sur son dos, est trop vieux pour entrer dans la carrière. Nous l'avons rencontré, il y a quelque temps, et il ne nous a pas du tout fait l'effet d'un podagre ou d'un rhumatisant.

Le favori, ce serait M. Pilet-Golaz, qui aurait du nerf et du tempérament. Peut-être trop, car, depuis quelques années, on est tout sucre d'orge et pâte de guimauve dans la collégialité du Conseil fédéral.

Nous nous sommes laissé dire, en effet, qu'en cas de divergences dans certaines questions, chacun se met à arrondir les angles et à lâcher quelques fils de son fuseau.

Est-ce dans la crainte de troubler cette douce quiétude que les députés de la Suisse alémanique feraient grise mine à la candidature Pilet-Golaz, comme on peut le lire dans les journaux ?

Nous appuierions le Valaisan que des amis mettraient sur les rangs. Mais faut-il rappeler que sans une mesquine jalousie notre canton serait déjà représenté au Conseil fédéral ?

Non seulement personne ne s'est trouvé là au moment propice, mais on s'est plu à se croiser les bras et à faire le sourd. Ce n'était pas précisément le moyen de forcer la citadelle.

De qui encore ne parle-t-on pas ? De M. Calame qui aurait de grandes chances, et de M. Moriaud qui en aurait moins.

Au fond, nous avons le sentiment que peu d'hommes politiques aspirent profondément au siège de conseiller fédéral. Même à 32,000 francs, l'assiette ministérielle est loin de représenter, à Berne, cette assiette au beurre que les revuistes ont chantonnée et que les caricaturistes ont illustrée.

Ch. Saint-Maurice.

Securæ sunt Jesum multæ turbæ

Il montait. Ses habits semblaient tissés de neige ; Les hommes fascinés ne s'en approchaient pas, Mais les femmes le précédaient, en blanc cortège, Et les petits enfants sautillaient sur ses pas.

Il montait. Emportés dans son ample sillage, Tous marchaient en cadence et chantaient à la fois, Et les rameaux courbés en voûte à son passage, Vibraient, harpe mouvante, à l'unisson des voix.

Il montait. Et les fleurs naissaient dans la poussière, Les astres ravivaient leur orbe évanoui, Son souffle ordonnateur soulevait la matière, Et la terre et le ciel s'harmonisaient en lui.

Alors, calmant d'un geste à l'envergure d'ailes Ces peuples exaltés qui s'étaient retournés, Il tendit, vers leur soif d'ivresses éternelles, Son verbe débordant comme un fleuve d'amour.

A.

ECHOS DE PARTOUT

Une pétition monstre d'automobilistes en Angleterre. — Une pétition monstre, portant 920,000 signatures, a été présentée à la Chambre des communes anglaise au nom de l'Automobile Association, demandant la substitution d'un impôt sur l'essence de pétrole au système actuel de taxation en vigueur en Angleterre.

Ce système consiste à taxer les voitures à raison de une livre sterling par an et par cheval-vapeur : huit personnes portaient les quarante-trois énormes ballots de papiers représentant la pétition.

La thèse des automobilistes anglais est que l'impôt sur l'essence, en frappant ceux qui font le plus d'usage de la route, serait plus équitable.

Genève fait de la réclame. — Le Conseil municipal de Genève a voté une subvention de 50,000 francs pour la publicité en faveur de Genève.

Le testament d'un homme de bien. — Par disposition testamentaire, M. Arnold Billwiler, propriétaire d'une brasserie, a fait don de 300,000 francs au canton de St-Gall. Cette somme devra être consacrée à des œuvres sociales.

Le machinisme et la main-d'œuvre aux Etats-Unis. — Au Sénat américain, le sénateur Wagner a affirmé qu'il y avait aux Etats-Unis 4 millions de chômeurs au lieu de 1,800,000, chiffre annoncé par le secrétaire Dawes.

Pour expliquer cette crise, le sénateur Wagner et son collègue Reed Smoot ont affirmé que l'intensification de l'emploi de la machinerie en Amérique rend inutile la présence de trop de personnes. Comme exemple, ils expliquèrent qu'en 1930 il n'y aura plus besoin de téléphonistes à New-York, puisque le téléphone automatique pourra facilement faire leur travail. L'emploi de tracteurs agricoles dans les campagnes est arrivé au même résultat et a considérablement réduit le nombre de travailleurs.

Le sénateur Smoot en vint à réclamer que ceux qui ont introduit les machines partout aient le devoir de trouver des emplois pour les pauvres gens qu'ils ont ainsi privés de travail.

L'éléphant meurtrier, miss Jenny, sera naturalisé. — Les restes de miss Jenny, l'é-

léphant de Bâle qui tua deux de ses gardiens, ont été envoyés à Fribourg-en-Brisgau, où ils seront naturalisés. La bête, empaillée, ornera le musée d'histoire naturelle d'Aarau. La peau, à elle seule, pèse neuf quintaux.

Un nouvel Etat. — C'est, ou plutôt ce sera l'Islande, cette grande île, perdue dans les brumes, au sol volcanique, sans végétation, et dont une moitié à peine est habitée. Les Islandais — ils sont une centaine de mille — y vivent pourtant heureux et tranquilles. Il n'y a ni crimes ni vols en Islande. L'île constitue une sorte de dominion, dépendant du Danemark ; mais les Islandais viennent de faire connaître au gouvernement de Copenhague qu'à l'expiration de la convention qui les liait au Danemark, ils proclameront leur indépendance, en conservant, toutefois, le même roi, qui est de dynastie danoise. Cette décision importante a été votée par l'Alting — le Parlement islandais — dans un calme que nos assemblées législatives peuvent envier.

La serrure magique. — « Sésame ouvre-toi ! » Le sélénium est un métal sensible à l'action de la lumière. Sous l'influence de la lumière, il peut s'allonger, couper ou établir un circuit, créer des effets mécaniques au gré d'un constructeur.

Un ingénieur anglais vient d'utiliser cette particularité : il a dessiné une serrure de garage telle que si on allume devant elle les phares d'une automobile, la porte s'ouvre aussitôt et commence à rouler toute seule sur ses gonds.

Des poissons qui détruisent le paludisme. — Le paludisme est propagé par les moustiques de la famille des anophèles dont les larves vivent dans l'eau et ne peuvent être détruites qu'en polluant celle-ci par du pétrole ou divers produits chimiques, ce qui présente des inconvénients évidents. Depuis quelques années on a eu l'idée d'avoir recours pour lutter contre ces larves à des petits poissons assez vigoureux pour vivre dans les eaux basses et stagnantes. Le professeur Brunpt, qui dirige l'école de malariologie pratique, a signalé à l'Académie des sciences dans une note présentée par M. Joubin, les succès qu'avec ses collaborateurs il a remportés en Corse grâce à l'intervention de ces menus alliés. Une sorte de vairon, le « Gambusia Halbrook », ayant été introduit dans les eaux contaminées, s'y acclimata, et satisfaisant sa prodigieuse voracité dévora les larves malfaisantes.

Simple réflexion. — Le vain amas des connaissances rend impropre à l'action, en privant l'esprit de cette divine simplicité qui est tout le don d'agir.

Curiosité. — M. Selbit, un jeune prestidigitateur anglais, émule des Houdin et des Maskalyne, présente actuellement à Londres son « Mystère d'un million de dollars ». Il place dans une cage de verre un coffre mystérieux dont il tire un homme ; il referme le coffre, puis le rouvre, et au lieu de l'homme, on en voit ressortir une femme. M. Selbit a du coup conquis la réputation de roi des illusionnistes.

Pensée. — Dépourvus du contrôle de la raison, les actes les plus consciencieux causent parfois un mal beaucoup plus grand que le bien qu'ils étaient destinés à faire.

Pie XI et la politique religieuse du fascisme

Un important discours du Pape à propos d'une récente manifestation de catholiques ralliés au régime fasciste

(De notre correspondant particulier.)

Rome, le 28 mars.

Le Souverain Pontife vient de prononcer un discours qui a produit à Rome une impression considérable et qui aura, sans nul doute, à l'étranger, un grand retentissement.

Le dimanche 18 mars, se tenait à Rome le premier congrès du Centre National. Ce groupement politique réunit depuis 1924 les éléments de l'ancien parti populaire qui sont ralliés au régime fasciste mais ne sont pas inscrits aux rôles du parti fasciste et qui fondent leur autonomie sur leur qualité de catholiques militants et sur

leur désir de défendre particulièrement dans le cadre du régime les intérêts religieux des catholiques italiens. Leur congrès s'est tenu au Capitole sous les auspices du gouvernement et en présence d'un délégué du parti fasciste et les discours qui y ont été prononcés ont surtout tendu à mettre en lumière les mérites qui, d'après le Centre national, doivent valoir au régime fasciste l'adhésion des catholiques. Le député Martire a exalté la politique religieuse du fascisme en un rapport spécial qui se terminait par un vœu en faveur de l'accord entre le Saint-Siège et l'Etat italien, et M. Mussolini, recevant, à l'issue du Congrès, une délégation du Centre, a souligné ce vœu, déclarant qu'il était permis de nourrir à cet égard « un viril optimisme ».

Le discours du Souverain Pontife

Cette manifestation ne devait pas obtenir la même faveur au Vatican, et Pie XI a saisi, pour faire connaître sa pensée à ce propos, l'occasion que lui fournissait la réception des membres du Conseil diocésain romain de l'Action catholique italienne.

Devant cette assistance qui groupait des dirigeants de toutes les œuvres catholiques et des représentants de tous les conseils paroissiaux de Rome, Pie XI a prononcé un discours dont il a lui-même, en prenant la parole, souligné l'importance en faisant remarquer qu'il allait s'imposer de suivre des notes écrites pour être plus certain d'exprimer fidèlement sa pensée.

Voici la traduction de ce discours d'après le texte officiel qu'en a publié l'« Osservatore Romano » :

« Vous n'avez pas pu vous réunir pour une première revue biennale de l'œuvre accomplie par ce « Comité diocésain de Rome » que vous composez — vous réunir donc comme catholiques — sans sentir le besoin de venir prier sur la tombe du premier Evêque de Rome, du Prince des Apôtres, sans venir visiter Son indigne Successeur, le Père Commun de tous les enfants de la grande famille catholique et plus spécialement (peut-on bien dire dans un certain sens) de ceux qui vivent ou viennent de l'une ou l'autre façon et se retrouvent dans cette Rome que, par une délicate attention, vous appelez et qui, de fait, demeure encore toujours Notre Rome.

Et voilà au contraire — c'est le fait d'il y a quelques jours à peine — que d'autres, qui cependant se disent catholiques, qui comme tels, bien plus, en soulignant cette qualité et cette condition, se réunissent, venant aussi de diverses parties de l'Italie, dans Notre Rome : ils ne viennent pas à la Maison du Père, au Vatican, mais ils vont bien au Capitole. Ce fait est déjà par lui-même symptomatique et significatif et il a paru tel aux vrais et bons catholiques du monde entier et pas aux catholiques seulement. Peut-être a-t-on senti, au moins confusément, que quelque chose d'intrinsèque au fait lui-même, à ses origines, à l'esprit dont il était animé (nous ne savons) s'opposait à une visite à la Maison du Père... N'était-il pas alors plus filial, plus catholique de renoncer à cette réunion ou du moins de lui donner un autre siège ?

Et cette signification symptomatique du fait n'est pas diminuée, au contraire, elle se trouve aggravée par cet autre fait concomitant que cependant le Père Commun, le Pape a été appelé là-haut, au Capitole, par le fait qu'on l'y a évoqué en réannoyant ou mieux en confondant en un seul souvenir et un seul applaudissement « les termes » non seulement « théoriques » mais même réels et « personnels » du conflit entre l'Etat italien et le Saint-Siège tel qu'il fut défini, peut-on dire, en 1871, par la Loi des Garanties, faisant ainsi, comme dit le vieux proverbe, « d'ogni erba fascio ». (Proverbe italien qui peut se traduire : « Faire flèche de tout bois » mais qui, dans son texte original, est ici un trait polémique particulièrement acéré.)

Disons-le sincèrement... et tristement, il aurait été plus catholique, plus humain, de nous épargner et ce souvenir et ces applaudissements.

Avec cette observation, nous sommes déjà entrés dans le domaine des discours prononcés à la récente réunion du Capitole. Les remarques et les réflexions qu'ils suggèrent à leur tour sont trop nombreuses pour que nous puissions les faire toutes et vous entretenir de toutes : Nous devons nous limiter aux plus graves.

Elle est évidente, autant que constante, l'application à montrer que le catholicisme en Italie est entré dans un véritable âge d'or. Ce ne sera pas Nous qui nierons tout ce qui a été fait de bien, tout ce qu'on a fait cesser de mal, avec des résultats bienfaisants aussi pour la religion catholique, qui est, d'ailleurs, la religion du peuple italien.

Nous avons, au contraire, reconnu plusieurs fois l'une et l'autre chose et Nos paroles à ce propos ont été aussi plusieurs fois rapportées, non sans qu'on en ait altéré la portée en les détachant du contexte original.

Mais Nous savons, Nous, ils le savent, les évêques qui, de toutes parts, recourent à

Nous, ils le savent, ceux qui, comme vous, collaborez à l'apostolat de la hiérarchie, combien il reste encore de véritables « lacrymæ rerum ». Et Nous savons aussi qu'ils ne sont pas peu nombreux les parents chrétiens qui, sachant bien ce que sont et ce que doivent être l'éducation et la formation chrétiennes dont l'Eglise a seule la mission et les moyens, demeurent profondément attristés et préoccupés en constatant, d'une part, des efforts continus ou plutôt tout un plan tendant à un véritable monopole de l'éducation de la jeunesse, non seulement physique mais aussi morale et spirituelle et d'autre part voient les difficultés, les entraves, les obstacles, les menaces cachées ou ouvertes et les vraies hostilités qui, dans tant de lieux — Nous ne disons pas dans tous ou dans la plupart — s'interposent et s'opposent, contrairement aux assurances données de haut, au déploiement tranquille de l'Action catholique qui se trouve sous notre dépendance immédiate, à des cercles et des patronages qui sont sous la dépendance immédiate des évêques, cette opposition se manifestant tantôt par des excès de pouvoir francs et violents, tantôt en invoquant des prétextes qui, comme Nous avons déjà eu à le dire publiquement, témoignent d'une violation ou d'une ignorance des principes pédagogiques les plus élémentaires et les plus classiques.

Mais au Capitole et ailleurs on a tiré argument à tort de notre silence lui-même, peut-être en ne réfléchissant pas que l'on peut et que l'on doit bien souvent se taire, non pas parce qu'il n'y aurait rien à dire, mais pour ne pas aggraver des conditions qui ne sont déjà pas bonnes et que se taire en public ce n'est pas se taire purement et simplement.

Il est confirmé et démontré, le défaut avoué de toute compétence, pour ne pas dire autre chose, par le fait de mettre sur le même pied (comme l'a fait un des orateurs) en leur attribuant le même droit, le Saint-Siège spolié et l'Etat spoliateur, quand il s'agit de définir le conflit connu entre l'un et l'autre.

Immensément plus erronée et plus dangereuse, la distinction avancée par le même orateur entre politique religieuse et politique ecclésiastique surtout dans un pays comme l'Italie. Autant vaut distinguer Religion catholique et Eglise catholique, distinction blasphématoire et absurde. Et puis il est clair, pour ne pas dire évident, que l'on trouve ainsi une voie de retour à la distinction surannée et maçonnique-libérale entre catholicisme et cléricalisme, distinction qui fut complice de tant d'hypocrisies et de tant d'injustices et de vraies persécutions qui remplirent un passé pas encore lointain et qu'il faut espérer et prier Dieu de ne pas voir revenir.

Elles sont bien tristes, très chers fils, les choses que nous en sommes venus à vous dire, et il est encore plus triste qu'elles aient été approuvées et applaudies par... des catholiques !

La portée du discours pontifical

Ce qu'a dit le Souverain Pontife est assez clair et assez énergique pour se passer de commentaires. Bornons-nous à dire que très grave par ce qu'il dit, le discours de Pie XI est peut-être davantage encore par tout ce qu'il laisse entendre et remarquons aussi qu'il ne s'adresse pas seulement aux catholiques italiens.

Devant l'étranger comme devant l'Italie, le Pape veut à tout prix empêcher une confusion qui représenterait le Saint-Siège comme pleinement satisfait de tout ce qui se passe dans la péninsule et le solidariserait avec tout ce qui se fait au nom ou sous le couvert du régime fasciste. Le Saint-Siège ne veut de solidarité avec aucun régime politique et, en cela, il se montre à la fois fidèle à sa doctrine et à son passé et soucieux de garantir l'avenir. Il reconnaît sincèrement les mérites du fascisme mais il ne peut consentir à laisser croire qu'il approuve sans réserves sa doctrine et sa politique.

Ces réserves, Pie XI les a formulées à plusieurs reprises dans des discours solennels et il a notamment exprimé avec insistance les larmes que lui causent les prétentions fascistes au monopole de l'éducation de la jeunesse italienne. En trois mois à peine, c'est au moins la troisième fois que le Pape dénonce personnellement et publiquement le danger de ces prétentions ; sa protestation d'aujourd'hui est d'une énergie qu'il serait vain de vouloir méconnaître.

Le gouvernement n'y songe d'ailleurs pas puisqu'il a fait publier par les journaux le texte du discours pontifical.

Il n'est pas exagéré de dire que c'est ici que se trouve un des obstacles les plus graves à une entente réelle entre le Saint-Siège obéissant aux devoirs de son magistère spirituel et le fascisme soucieux d'assurer la durée du régime par une emprise complète sur la jeunesse.

Le discours de Pie XI appelle solennellement l'attention sur cette difficulté nouvelle en même temps qu'il rappelle la gravité toujours aiguë du conflit ouvert, il y

a bientôt soixante ans, entre le Saint-Siège et l'Etat italien par la prise de Rome. A ce double titre, il méritait d'être mis intégralement sous les yeux du public étranger.

Guardia.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Est-ce une défection ?

La décision du centre catholique badois de ne pas représenter l'ex-chancelier Wirth au Reichstag a produit une assez vive émotion en Allemagne. Comme on l'a vu, les démocrates avaient décidé de lui offrir un siège. Mais en définitive, on ne sait trop ce qui se passera. Les affaires paraissent s'arranger. Selon certains engagements, le Dr Wirth, une des grosses personnalités de l'Allemagne politique, puisqu'il fut chancelier de l'empire, aurait continué d'être porté sur une liste du Centre, mais un coup de théâtre s'est produit au cours d'un débat au Reichstag. M. Stresemann venait de défendre sa politique et les traités de Locarno, ajoutant qu'il ne voyait rien de répréhensible dans le discours de M. Poincaré à Bordeaux, lorsque le Dr Wirth se lève pour relever l'importance de la tâche qui consiste à empêcher que les ouvriers dont la situation était désespérée dans l'ancien Etat ne se livrent au désespoir. Il ajoute que M. Stresemann a reconnu qu'après l'effondrement de l'Allemagne, il n'était pas possible de pratiquer une autre politique que celle qui a été suivie par les premiers hommes politiques de la République.

M. Wirth dit ensuite qu'il risque, à cause de son opposition au gouvernement de droite, de ne plus faire partie du centre dans le prochain Reichstag.

Sanglante bataille au Mexique

Une bataille qui est décrite comme la plus sanglante de toute la guerre a été livrée mardi et mercredi près de San Francisco de Rincon, dans l'Etat de Guantajuato. Parmi les morts, on compte 92 insurgés, le chef Romingo Anaya, deux officiers et 4 soldats. 40 insurgés ont été blessés et 47 faits prisonniers.

Les forces gouvernementales ont capturé 180 chevaux et pris 57 fusils. Les insurgés, au nombre de 300, ont combattu avec l'énergie du désespoir pendant 29 heures. Ils étaient solidement fortifiés et n'ont été repoussés que progressivement des divers bâtiments qu'ils occupaient. Les troupes fédérales ont été renforcées par les troupes de Irapuato. Le combat a débuté dans les maisons et s'est terminé dans les champs où eut lieu la reddition des chefs.

Une veuve disparue depuis douze ans serait enterrée dans l'étable de sa fille

En 1916, Mme Vve Leforestier, âgée de 58 ans, demeurant à la Jaunais-en-la-Harmoye, près de Saint-Brieuc (France), chez sa fille, la femme Baudouin, disparut. La fille raconta que sa mère était partie chez son autre fille Mme Marquet, habitant Epone (Seine-et-Oise). Elle précisa même qu'elle avait pris le train à la halte de Garaton et qu'elle avait elle-même aidé sa mère à monter en wagon. Des semaines s'écoulèrent et on apprit que Mme Vve Leforestier n'était jamais arrivée chez Mme Marquet.

Une enquête révéla que la mère et sa fille, la femme Baudouin, ne s'entendaient guère et que des discussions s'élevaient constamment entre elles. Le personnel du train que Mme Vve Leforestier avait soigné, ainsi que plusieurs autres personnes, déclarèrent formellement qu'aucun voyageur n'était monté ce jour-là à Garaton. La gendarmerie fut convaincue qu'on se trouvait en présence d'un crime.

Interrogée, la fille de la disparue déclara : « Si ma mère est morte, trouvez son cadavre. »

Vainement des recherches furent entreprises. Le puits de Mme Vve Leforestier fut vidé et les champs voisins furent examinés. Pourtant des langues se délièrent et la police fut informée que Mme Vve Leforestier avait été assassinée et son cadavre enterré dans l'étable de la femme Baudouin.

De plus une déclaration formelle émanant d'une personne dont le nom n'a pas été divulgué mais qui fut témoin du crime a été reçue dans la soirée par la gendarmerie de Quintin.

Des planchers d'un restaurant qui s'effondrent

Un grave accident s'est produit dans la nuit de mercredi à jeudi dans un restaurant du quartier de Porta-Venezia, à Milan. Le propriétaire du bar voulut allumer un réchaud à gaz : il fut soudain entouré de flammes et une forte explosion se produisit. Les planchers de la salle du restaurant et de la salle du billard s'effondrèrent,

entraînant dans leur chute les clients qui se trouvaient dans ces deux locaux, et qui tombèrent dans l'étage inférieur. On n'a heureusement eu à retirer des décombes que quatre blessés, mais dont l'un est grièvement atteint. La plus grande partie des personnes qui sont tombées avec le plancher n'ont eu que de légères contusions.

UN CONFESSEUR EMPÊCHE UNE ERREUR JUDICIAIRE

A Montevasschi, près de Florence (Italie), il y a quelques jours, la police arrêtait un individu soupçonné d'être l'auteur d'un vol de plusieurs milliers de lires.

L'homme, malgré ses dénégations énergiques, fut écroué, et on allait l'envoyer devant le tribunal quand un capucin se présenta à la police avec la somme volée qui lui avait été remise par un de ses pénitents dont il ne pouvait pas faire connaître le nom, la remise lui ayant été faite en confession.

Le prêtre a pu néanmoins déclarer sous serment que la personne écrouée était hors de cause. Ainsi, l'innocent va être remis en liberté.

Le soutien soviétique

Le « Dagens Eyheter » publie le texte intégral de la convention signée par les syndicats des mineurs suédois et soviétiques créant un comité mixte d'entente amicale et de coopération.

Le but de ce comité est non seulement d'assurer un appui financier aux grévistes et ouvriers frappés de lock-out en Suède et en Russie, mais aussi de collaborer aux luttes ouvrières de tous les pays, d'exiger la journée de travail de six heures au bénéfice de toutes les classes ouvrières, d'obtenir la nationalisation des mines sans indemnité, d'organiser l'Internationale des ouvriers mineurs et d'étendre l'entente russo-suédoise aux autres syndicats ouvriers à commencer par les syndicats des mineurs du Danemark.

Quand on calomnie...

Une couturière de Vienne, contre laquelle des propos calomnieux avaient été tenus, s'est asphyxiée dans son appartement, avec ses trois enfants, dont le plus jeune avait 6 mois et l'aîné 7 ans.

NOUVELLES SUISSES

Le Compromis des Zones est déposé devant la Cour de la Haye

Les gouvernements de Suisse et de France ont fait remettre jeudi au greffe de la Cour permanente de justice internationale de La Haye, par l'entremise des représentants de la Suisse et de la France, le compromis franco-suisse conclu à Paris le 30 octobre 1924 et soumettant à la Cour l'affaire des zones franches de la Haute-Savoie et du pays de Gex.

Les parties contractantes déposeront chacune trois exemplaires des pièces de procédure au greffe de la Cour. M. Basdevant juriste-consulte au ministère des affaires étrangères et professeur à la faculté de droit à Paris, a été nommé agent du gouvernement français auprès de la Cour.

M. de Pury, ministre de Suisse à La Haye, et M. Paul Logoz, conseiller national, professeur à l'Université de Genève, ont été nommés agents du gouvernement suisse auprès de la Cour.

Un ouvrier boycotté devant le Tribunal fédéral

L'ouvrier boîtier Joseph Joly, qui travaillait depuis 32 ans dans la fabrique d'horlogerie Favre et Perret, à La Chaux-de-Fonds, donna, en juin 1923, sa démission de membre de la « F. O. M. H. » (Fédération des ouvriers sur métaux et horlogerie). Quelques jours après, la Fédération adressait à MM. Favre et Perret une lettre comminatoire dans laquelle ces patrons étaient invités à congédier Joseph Joly, à défaut de quoi, la fabrique serait boycottée par les ouvriers. Les fabricants durent s'exécuter et donnèrent congé à M. Joly pour le 1er janvier 1924.

M. Joly ne put retrouver de l'occupation comme boîtier. Après avoir cherché vainement du travail pendant longtemps, il finit par être recueilli par pitié chez un neveu, comme polisseur de verres de montres, occupation nouvelle pour lui, moins bien rémunérée, et à laquelle il dut se mettre, à l'âge de 62 ans.

Le malheureux intenta une action de dommages-intérêts à la Fédération et obtint 2000 fr. de l'instance neuchâteloise. Sur recours de la Fédération, le Tribunal fédéral a, à l'unanimité, après un rapport de M. le juge fédéral Thélin, confirmé l'arrêt cantonal.

On a été un peu surpris de certains moyens invoqués devant le tribunal par la Fédération. Celle-ci alléguait entre au-

tres ne pas être l'auteur du renvoi de Joly, les coupables étant les compagnons d'atelier de l'ouvrier boycotté ; elle prétendait aussi que le secrétaire de la F. O. M. H. avait agi de son propre chef, sans avoir référé au comité.

Une famille d'incendiaires

Il y a quatre semaines, à Schnat-Engelburg, près de Gossau (Schwyz), la maison habitée par un fermier et la grange appartenant à M. Fritsch, agriculteur, ont été complètement détruites par un incendie suspect.

Plusieurs membres de la famille du fermier ont été arrêtés. Le deuxième fils a avoué qu'en l'absence de ses parents il avait mis le feu à l'immeuble dans l'intention de toucher l'argent de l'assurance afin que son père puisse lui remettre la somme nécessaire à l'acquisition d'une ferme.

Le père a dû reconnaître qu'il avait connaissance du projet de son fils.

La jeune fille tuée par son père

La jeune Ida Mazzoni, de Grono (Tessin), blessée grièvement à la tête par quatre coups de revolver tirés par son père, est morte mercredi matin, à 9 h. 30. Interrogée, elle s'était refusée à révéler les causes de la tragédie. Le meurtrier, qui se cache dans la montagne, n'a toujours pas été retrouvé.

LES ACCIDENTS

La nuit traitresse.

Rentrant à son domicile, de Jonen à Oberlunkhofen (Argovie), M. Joseph Baetzig, agriculteur et camionneur, âgé de 62 ans, trompé par l'obscurité, est tombé d'un mur de 4 mètres dans le Jonenbach. Un médecin passant par hasard à minuit entendit les soupirs de l'agriculteur qui avait des blessures à la tête et des côtes enfoncées. Le médecin appela quelques hommes à l'aide et le malheureux fut tiré de sa position. Il a succombé deux jours après à ses blessures.

Ruade.

Tandis qu'il donnait des soins à un cheval chez M. von Gunten, marchand de chevaux à Faoug (Vaud), M. Ad. Pidoux-Doleires, vétérinaire à Avenches, reçut de l'animal une ruade en plein visage. Reconduit à son domicile, M. Pidoux reçut les soins de M. le Dr Victor Gagnaux qui lui fit une piqûre antitétanique.

Il a une profonde blessure et de douloureuses contusions.

Ecrasé par le train.

Entre Boveresse et les Verrières (Neuchâtel), un garde-voie a trouvé, au bord de la voie ferrée, le cadavre de M. Charles-Albert Henchoz, ouvrier de fabrique, âgé de 51 ans, père de trois enfants encore en bas âge. La tête du malheureux était complètement écrasée et une jambe séparée du tronc. Le mécanicien du dernier train de la veille a déclaré qu'il avait ressenti une secousse sans pouvoir en déterminer la cause.

Encore une ruade.

M. Jean Brocard, secrétaire municipal à Bière (Vaud), a reçu, en plein front, une ruade de cheval qui a nécessité son transfert à l'hôpital. L'état du blessé est grave.

Sous une moto.

Un écolier de 8 ans, André Viglino, s'est lancé, près de Chavornay (Vaud), contre une motocyclette. Il a été transporté à l'infirmerie d'Orbe, avec une double fracture des jambes et de graves lésions à la tête.

Bureaux de poste cambriolés

Dans la nuit de mercredi à jeudi, le bureau de poste de Balgach (St-Gall) a été cambriolé. Une cassette en fer fixée dans le mur a été descellée, emportée dans une vigne voisine et forcée à l'aide d'un ciseau. Son contenu, soit un millier de francs, dit-on, a été dérobé.

Dans la même nuit, à Luchingen près d'Altstaetten, l'ancien bureau de poste qui a été transformé en magasin a également été cambriolé. Des marchandises et 150 francs en espèces ont été volés.

Une remise des environs d'Alstaetten a également été forcée et divers outils ont disparu. Une hache a été retrouvée à Luchingen.

On n'a pas trouvé trace des cambrioleurs.

Le trafic des stupéfiants

L'enquête concernant la grave affaire de stupéfiants découverte récemment par la sûreté vaudoise s'est poursuivie jeudi. Plusieurs personnes ont été interrogées, de nouvelles perquisitions opérées. Pour l'instant, disons que sept personnes ont été arrêtées, dont un nommé Bruyas, qui

paraît être l'âme de l'affaire. C'est en novembre 1927 que remontent les origines de l'affaire. A cette époque, Bruyas, qui, à Leysin, était employé dans une entreprise de pompes funèbres, entra en relations avec une maison étrangère de produits chimiques qui lui fit parvenir la « coco », à charge pour lui de l'écouler à bon prix. Sans attendre, Bruyas chercha des associés et il tomba sur l'un des acolytes qui sont aujourd'hui ses compagnons de captivité.

NOUVELLES LOCALES

La Semaine Valaisanne de Zurich

Sierre, le 30 mars 1928.

Monsieur le Rédacteur du « Nouvelliste » St-Maurice.

Hier, quelqu'un est venu me voir ; et au cours de nos entretiens nous avons parlé de la « Semaine valaisanne » à Zurich.

« A propos, m'a dit mon hôte, pourquoi n'avez-vous pas répondu à la riposte de M. Wegener ? On a pu ici et là en être surpris. »

J'ai expliqué qu'étant absent au moment où avait paru l'article en question, je ne m'étais pas soucié à mon retour de le rechercher, et qu'au surplus je ne tenais nullement à en prendre connaissance, ayant mieux à faire qu'à lire des insanités.

Mon interlocuteur a bien voulu résumer à mon intention et en deux mots la lettre Wegener : « chantage et muflerie ». — « C'est, a-t-il ajouté, la seule réponse qu'on lui pouvait faire ; et c'est celle, soyez en sûr, que lui a faite le public, lequel, en regard de ce mesquin éplucheur de centimes, a tout de même encore devant les yeux l'œuvre que vous avez accomplie à Zurich. »

Il va sans dire que je ne fais pas mienne cette réponse, puisque je n'ai pas lu l'article incriminé. Je me borne à la transcrire fidèlement et à y ajouter ceci :

Au cours de tous nos travaux pour cette vaste entreprise il n'y a pas eu entre les membres des Comités valaisans et zurichois et le soussigné le moindre heurt ni le plus petit nuage. Nos rapports n'ont pas cessé d'être parfaitement courtois, et je garde un souvenir excellent de cette collaboration amicale, car je ne me souviens pas avoir jamais travaillé dans des conditions aussi exceptionnelles de confiance réciproque et de compréhension.

Un seul fait tache au tableau : M. Jules Wegener, président du Comité !

Quinze jours avant l'ouverture des fêtes, à la suite de je ne sais quel malentendu, M. W. avait cru devoir m'adresser une lettre où s'étaient à mon égard des sentiments d'une telle grossièreté et d'une telle bassesse que mon premier mouvement fut de tout planter là et de laisser la « Semaine valaisanne » se débrouiller comme elle pourrait.

A la réflexion, je me rendis compte que les membres des deux Comités ne sauraient être rendus responsables des pantalonnades de M. Wegener ; et que si désormais je ne devais plus rien à leur président, j'avais, par contre, des devoirs vis-à-vis des Comités qui m'avaient si largement fait confiance. On me rendra cette justice que j'ai tenu mes engagements et mené l'affaire à bien jusqu'au bout.

Que M. Wegener veuille bien communiquer aujourd'hui à ses collègues la lettre à laquelle je fais allusion et que sans doute ils ignorent. Ils comprendront pourquoi je me refuse à présent à entrer dans la voie des concessions et des compromis ; et ils comprendront en outre (si ce n'est déjà fait) que l'homme qui était à la tête de l'affaire de Zurich n'était peut-être pas tout à fait « The right man in the right place ». Edm. B.

Fédération des Caisses de Crédit Mutuel du Valais Romand

L'assemblée des délégués des Caisses de Crédit mutuel a lieu cette année à Leytron jeudi 12 avril prochain. Elle coïncidera avec le 20ème anniversaire de la Caisse de Leytron, la première du Bas-Valais. Elle revêtira donc, de ce fait, un cachet tout spécial. La séance du matin, fixée à 9 h. ½, sera réservée aux délégués et traitera les affaires administratives.

Après le banquet se tiendra la réunion commune de tous les membres de la Caisse de Leytron et des représentants des Caisses fédératives qui auront l'honneur d'y entendre : M. l'abbé Schaller, professeur au Collège de Fribourg et président du Conseil de surveillance de l'U. S. ; M. Henri Berra, secrétaire chrétien-social, dont la conférence sera tout un programme ; M. Herberger, secrétaire de l'U. S. et de plusieurs personnalités du clergé et de la magistrature. Les discours seront entrecoupés de productions musicales.

Le comité fédératif et nos amis de Leytron adressent un vibrant et chaleureux appel à toutes les Caisses de se faire représenter par une nombreuse délégation.

Par leur activité et leur dévouement au service de l'une de nos plus belles œuvres sociales, les caissiers et les membres des comités ont bien mérité de prendre part à cette journée aussi utile que réjouissante.

A. P.

Hôte des RR. PP. Capucins

Une vieille coutume veut que le Conseil d'Etat soit, une fois dans le Carême, l'hôte des RR. PP. Capucins.

Mardi passé, c'est le Couvent de Sion qui recevait les membres du Gouvernement. Aujourd'hui, vendredi, c'est celui de St-Maurice qui les accueille avec la cordialité et la bonne grâce coutumières aux Fils spirituels de saint François.

Le Festival des Fanfares et Chorales conservatrices du Centre

Le Festival des Fanfares et Chorales conservatrices du Centre aura lieu, cette année, à Saxon, le 20 mai.

Une vingtaine de sociétés musicales se sont déjà inscrites pour cette magnifique journée patriotique qui verra défiler au pied de la Pierre-à-Voir la belle et glorieuse phalange des avant-gardes du Parti conservateur-progressiste.

L'étoile qui s'est cassée en deux

Les astronomes des deux hémisphères en restent éberlués

Dans le « Nouvelliste » de jeudi, nous avons annoncé en sept lignes le phénomène étonnant d'une étoile qui se casse en deux. Il est, en effet, sans précédent et il jette tous les savants dans l'étonnement.

Toutes les lois de la relativité ou de l'absolu seraient-elles ébranlées ? Qu'on en juge.

L'étoile « Nova Pictoris », qui se trouve à quelque 130 millions de kilomètres de notre planète, se serait brisée en deux tronçons dont on observe avec anxiété les révolutions.

Il y a deux jours, l'Observatoire de La Plata signalait l'aspect étrange de l'étoile, qui n'est visible que dans l'hémisphère sud. Les astronomes espèrent retirer de leurs observations des constatations utiles pour l'étude de la composition de la matière et de la structure de l'univers.

La « Nova Pictoris » fut découverte en 1905 par l'Observatoire du Cap. C'est une étoile de la onzième dimension, voisine de la Croix du Sud.

Il est juste de dire que beaucoup de savants se montrent assez sceptiques.

Le docteur Jeans, de la Royal Society de Londres, a déclaré que jusqu'à présent il est plutôt incliné à penser qu'une autre étoile inconnue a été découverte à proximité de la « Nova Pictoris ».

Le docteur Steavenson, président de l'Association astronomique britannique, dit de son côté :

« Ce phénomène est absolument extraordinaire. On peut dire qu'il est sans précédent. On ignore encore dans quelle proportion la séparation s'est produite. Mais je ne pense pas que l'étoile ait pu se briser soudainement. Ce phénomène a dû se produire depuis des mois et des années et ce n'est vraisemblablement que dans plusieurs années que nous pourrions examiner la chose à l'aide des télescopes. »

Quant aux conséquences, elles ne peuvent nous affecter sur la Terre. Cette étoile est trop loin. »

Sir Richard Gregory, professeur d'astronomie au Queens College, a déclaré que l'on s'était peut-être mépris, car de nouvelles étoiles développent des anneaux nébuleux quelquefois à de très grandes distances. C'est peut-être la formation d'un de ces anneaux nébuleux que l'on aura pris pour un phénomène de rupture de l'étoile. Il y a des milliers d'étoiles doubles dans le ciel à tous les degrés possibles de leur évolution. Pourtant, c'est la première fois que l'on signale un cas de séparation d'étoile.

L'APPÉTIT

augmente très rapidement par l'emploi des petites Pilules laxatives Carters purement végétales. Elles délivrent les intestins et préviennent toutes dispositions à la constipation qui supprime souvent entièrement l'appétit. Les Petites Pilules laxatives Carters sont agréables à prendre, efficaces et constituent le remède le plus approprié pour assurer le bon fonctionnement des intestins. Et quiconque possède un système digestif normal, a le bien-être et évite toutes les maladies dues à la constipation.

En vente dans toutes les pharmacies au prix de fr. 1.50 l'étui.

Représentants : „CARTERS Co.“ 11, avenue du Tribunal fédéral, LAUSANNE.

CARTERS' PILLES

Premières Messes

Huit prêtres du Diocèse auront la joie de célébrer leur première messe dans le courant du mois de juillet.

Voici les noms des primiciants du mois d'avril avec les localités et les dates :

Ce sont :

MM. les abbés Antoine Masserey, le 9 avril, à Sierre ;

Jean Stucky, le 9 avril, à Betten ;

Di Francesco, élève du Grand Séminaire, de Rome, le 9 avril, à Gliss ;

Emile Blanc, le 10 avril, à Ayent ;

Stanislas Venetz, le 10 avril, à Stalden ;

Romain Bumann, le 12 avril, à Embd ;

Jules Tschopf, élève du Séminaire d'Innsbruck, le 15 avril, à Gampel, et Gustave Bellon, le 29 avril, à Troistorrens.

A tous ces primiciants, l'hommage de nos vœux les meilleurs !

LE REPEULEMENT DU LAC

Nous avons annoncé en son temps que l'administration française des eaux et forêts a immergé dans le lac 450,000 alevins de corégones, voisins comme espèce de nos feras, en voie de disparition. Il s'agit de grandes marènes, poissons originaires de l'Esthonie, où on les pêche en grand nombre dans le lac de Peipous, plusieurs fois plus étendu que le Léman.

La même administration a déjà immergé dans le lac de Genève des millions d'alevins de lavarets (même famille), originaires du lac du Bourget. Mais les pêcheurs de ce lac refusent maintenant de livrer des œufs, préférant les garder pour le Bourget.

D'autre part, il n'a pas été possible non plus de se procurer cet hiver des œufs de corégones en Suisse, où la pêche au moment du frai a été particulièrement mauvaise. Cependant, d'excellentes variétés, comme le felche bleu du Bodan, pourraient utilement être introduites et feront l'objet d'essais ultérieurs.

Parallèlement à la propagation des corégones, l'administration française pratique celle de l'omble chevalier, dont la diminution est constatée depuis une vingtaine d'années. Elle mettra cette année dans le lac plus de 300,000 alevins de cette espèce. Ils proviennent pour la plupart des pêches exceptionnelles en temps de frai, dont l'utilité est ainsi démontrée.

En Suisse, on n'est pas resté inactif. Dans l'établissement de St-Sulpice, on a élevé des palées provenant du lac de Neuchâtel. On y récolte aussi des œufs de truites, dont les alevins, ne pouvant pas être déversés directement dans le lac, où manque la nourriture qui leur convient, le sont dans les affluents du lac. Si irrégulières qu'elles soient suivant les années, les captures de truites se maintiennent cependant en moyenne et il n'est pas douteux que la propagation faite en Suisse contribue à ce résultat. On ne peut pas travailler dans le même sens sur la rive française, où les affluents du lac se prêtent mal à la pêche des reproducteurs au moment de la remontée pour le frai.

On voit que Suisses et Français s'occupent du repeuplement et ils sont certainement disposés à intensifier leurs efforts. Mais, pour que le succès soit mieux assuré, il est indispensable que ces efforts soient coordonnés. Si même chaque Etat souverain apporte sa part dans cette œuvre si utile, il n'en reste pas moins vrai à l'heure actuelle, que ce qui se fait d'un côté de la frontière est ignoré de l'autre ; et cette frontière tracée sur les seules cartes est ignorée du poisson qui voyage.

Ainsi la pêche du lavaret est interdite en France pendant deux mois au moment de son frai, mais elle reste libre dans les eaux suisses. Le cas inverse se présente pour la palée, il se présentera pour la marène. Pour d'autres espèces, comme l'omble chevalier, les périodes d'interdiction ne coïncident pas d'une rive à l'autre. Les mesures de protection sont donc d'une efficacité aléatoire et le succès de la propagation compromis.

Il est indispensable qu'une entente intervienne entre la France et la Suisse pour l'exécution en commun d'un programme de repeuplement. Cet accord aura aussi à régler définitivement les questions de pêche au large, de façon à supprimer les incidents pénibles qui se renouvellent presque chaque année et qui se produisent tant qu'une entente diplomatique ne sera pas intervenue.

Nos paroles ne s'envoleront plus au téléphone

Les abonnés au téléphone peuvent avoir intérêt à conserver la preuve matérielle d'une conversation téléphonique importante et la teneur exacte de cette conversation.

Afin de répondre à ce double but, l'administration des P. T. T. parisiens vient d'autoriser l'adjonction à tous les postes téléphoniques de dispositifs spéciaux vendus dans le commerce et permettant, d'une part, l'enregistrement phonographique des conversations, d'autre part la reproduction instantanée de ces conversations au moment désiré.

Ces dispositifs s'adaptent à un appareil téléphonique quelconque qui peut néanmoins être utilisé dans les conditions ordinaires, soit pour les demandes de communication, soit pour la réception des appels.

L'Etat vaudois achète les Bains de Lavey

A la suite de négociations qui ont eu lieu entre le gouvernement vaudois et les organes directeurs de la Société anonyme des hôtels des bains de Lavey, ces derniers seront vendus au canton de Vaud, sous réserve de ratification par le Grand Conseil et l'assemblée des actionnaires, pour la somme de 400,000 francs en chiffre rond. Le contrat de vente sera signé ces prochains jours et le Grand Conseil vaudois sera appelé à se prononcer sur la ratification de cet achat dans sa session de mai.

Cet établissement est destiné à une nouvelle œuvre d'hygiène et de prévoyance sociale et prendra le nom d'Etablissement thermal cantonal vaudois de Lavey.

Renseignements sur les maladies des plantes

Chaque année la viticulture, l'arboriculture et l'horticulture subissent des pertes immenses causées par des insectes nuisibles et par des maladies cryptogamiques. Le plus souvent ces dégâts pourraient être évités sans grandes dépenses, si on connaissait la cause et si on lutait à temps et énergiquement. Nous rappelons aux intéressés, agriculteurs et viticulteurs, que la Station cantonale d'entomologie appliquée de Châteauneuf donne des renseignements sur les maladies des plantes cultivées (vigne, arbres fruitiers, céréales, plantes des jardins). Cette Station donne aussi des indications sur la lutte la plus rationnelle contre les champignons et les insectes nuisibles. Tous ces renseignements sont gratuits.

Station cantonale d'Entomologie appliquée, Châteauneuf.

Journées d'instruction pour Sapeurs-pompiers

Les journées d'instruction pour les cadres de sapeurs-pompiers se suivent dans les localités du Valais central, conformément au programme établi pour l'année 1928. Dimanche 1er avril, ces cours auront lieu :

A Nendaz, pour les communes de Nendaz et Veysonnaz ;

A Ardon, pour Ardon et Chamoson ;

A Vétroz, pour Vétroz et Conthey.

Rassemblement à 8 h. devant les locaux de pompes respectifs.

Rappelons que ces journées sont une préparation des cadres aux exercices de l'année. Basées sur l'instruction mutuelle, elles ont surtout pour but le développement des connaissances techniques des gradés suivant les prescriptions de la Société suisse des S. P.

Cours centraux d'arboriculture

A la suite des examens subis par les élèves de 3me année, le certificat de capacité a été délivré à :

MM. Bender Léonce, Fully.

Girard Denis de Jos, Martigny-Ville.

Heynen Alfred, Massongex.

Machoud Edouard, Martigny-Ville.

Oggier Alfred, Massongex.

Pott Joseph, Châteauneuf.

Pott Séraphin, Châteauneuf.

Premard Gustave, Troistorrens.

(Communiqué.)

L'original d'un testament

La section de droit public du Tribunal fédéral a examiné à nouveau la question de savoir si un notaire qui, sur mandat d'un testateur, aurait établi un testament public, peut être tenu ultérieurement par les autorités, à l'occasion du partage, de produire l'original du testament ou s'il lui suffit de présenter une copie.

Le Tribunal fédéral, rejetant un recours de droit public de la Ville de Lucerne contre le gouvernement vaudois et modifiant une décision prise précédemment, a décidé que la présentation d'une copie suffit, mais que les intéressés doivent avoir la possibilité de vérifier en tout temps l'original et qu'il est évident qu'en cas de procès l'original doit pouvoir être

exigé par voie juridique par les autorités judiciaires.

Nos universitaires

M. Pierre Lugon, de Martigny, vient de subir brillamment à l'Université de Zurich son second examen propédeutique de médecine. Nos félicitations.

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote Gabriel Deslarzes, de Bagnes, vient de subir avec succès ses examens pour l'obtention du diplôme de vétérinaire. Nos félicitations.

Conférence de printemps de l'Union d'entreprises suisses de transport

On nous écrit :

Les représentants des diverses compagnies de transport de la Suisse (chemins de fer secondaires) se sont réunis à Zurich, les 28 et 29 mars, sous la présidence de M. Gysin, directeur des Tramways de Bâle.

Selon l'usage, le premier jour fut consacré aux séances particulières des cinq sections de l'Union, correspondant aux divers types de chemins de fer. La séance plénière, qui groupait une centaine de directeurs de compagnies, eut lieu dans la salle du Grand Conseil. Elle vota, à l'unanimité, l'admission du chemin de fer Furka-Oberalp dans l'Union et ratifia les comptes de l'exercice 1927.

L'assemblée s'occupa aussi des tempéraments à apporter à la loi sur la durée du travail dans l'exploitation des chemins de fer et de l'exemption du service militaire du personnel des Compagnies. A ce sujet, il paraît logique et très désirable que le personnel attaché aux Compagnies à trafic saisonnier, qui ne peut être exempté, puisse faire son service obligatoire en dehors des hautes saisons, car à ce moment il est indispensable, pour faire face à l'augmentation du trafic. Ce n'est, malheureusement, pas toujours le cas.

La question de la concurrence faite aux chemins de fer par les transports-automobiles fit l'objet d'un débat très nourri. Dans l'intérêt de notre économie nationale, ce problème mérite toute l'attention de nos autorités. Il ne s'agit aucunement d'arrêter le progrès, mais de faire à chacun la part qui lui est due. Or, il est incontestable que les prescriptions actuelles sont fort désavantageuses pour nos chemins de fer. M. le Dr Volmar, directeur du chemin de fer du Lantschberg, exposa avec précision les revendications des compagnies. M. Marguerat, vice-président de l'Union, regrette à son tour la lenteur que l'on met, à élaborer la loi fédérale concessionnant les transports par automobiles ; il parle des excursions en auto-cars toujours plus fréquentes, organisées, en Suisse, par des sociétés étrangères et dont notre pays ne retire aucun profit direct, et rappelle les sommes considérables (plusieurs millions) qu'ont sacrifiées nos chemins de fer, sous forme de réclames diverses, pour établir la réputation touristique de la Suisse.

ISERABLES. — (Corr.) — La Caisse Raiffeisen d'Isérables a tenu dimanche dernier son assemblée générale annuelle. Celle-ci, présidée par M. Ad. Puippe, du Comité central de l'Union suisse, s'est déroulée dans un excellent esprit et sans accroc. Elle a modifié comme suit ses organes administratifs : M. Alfred Gillioz, juge, a été nommé caissier. M. Urbain Monnet président du Comité de direction et M. Jos. Crettenand membre du même comité. M. l'abbé Fournier, Rd curé, accepte la fonction de président du Conseil de surveillance. Les autres membres ont été confirmés.

Puis, dans une causerie pleine de cœur et de conviction, M. Puippe rappelle ces paroles du grand homme d'Etat fribourgeois Georges Python : « Les principes sont tout, les hommes ne sont rien ; les hommes passent, les œuvres et les principes demeurent. » Il souligne tout le bien que la Caisse a fait à Isérables depuis 18 ans et celui, bien plus considérable, qu'elle est appelée à réaliser dans l'avenir. Il démontre que la Caisse mérite pleinement la confiance de toute la population.

En somme, bonne journée pour le Crédit mutuel et la commune d'Isérables.

Un participant.

MONTHÉY. — A l'occasion de la Grande Semaine, la direction du Ciné-Casino Central, présentera sur l'écran le film « Le Roi des Rois », chef-d'œuvre de Cecil B. de Mille.

Ce film, au succès mondial, est l'œuvre la plus grandiose, toute de finesse et de sentiments qui satisfera le public monthésien.

La première représentation aura lieu mardi soir à 20 h. 1/2 précises.

(Voir les affiches et les annonces.)

SAILLON. — Le « Nouvelliste » a publié, dans son édition de jeudi, un entrefilet annonçant la mort du regretté M. Eugène Roduit. Nous ne croyons pas, néanmoins, refuser ce second article qu'une touchante piété filiale a dicté :

La mort du grand-père

Le dimanche 25 mars 1928, j'ai conduit mon grand-père à sa demeure dernière. Doyen d'âge de notre petite commune, il s'en est allé à l'âge respectable de 83 ans.

La population entière, accompagnée de parents et d'amis, est venue dire un suprême adieu au bon papa Eugène qu'elle avait connu et aimé. Vieillard sympathique, au cœur jeune et sincère, toujours gai, toujours avenant, il avait l'affection et l'estime de tous. Brave citoyen et vénérable père de famille, il reste à ses enfants et petits-enfants comme un héritage d'honneur.

Jusque dans ses derniers jours, il a donné l'exemple du travailleur persévérant, besognant toujours et luttant pour la bonne cause. Aussi, il est mort au champ d'honneur, à la peine, les yeux fixés vers Celui qu'il avait servi.

Oh ! combien seront tristes et silencieuses les longues veillées d'hiver auprès du fourneau séculaire, où venait s'asseoir grand-père ! Il n'est plus là pour réjouir les petits et attendre les grands par ses contes d'autrefois, ses histoires de guerre et de brigands qui nous faisaient rire de si bon cœur et parfois frémir... Souvent l'on voyait, sur ses joues ridées, perler des larmes de joie, surtout quand il était entouré de ses chers petits écoutant ses propos d'antan.

Grand-père n'est plus !... Il repose dans le tombeau de ses pères à l'ombre du vieux clocher.

Quand mes regards se dirigent vers le petit cimetière, il me semble entendre le doux écho de l'ultime chant d'adieu exécuté sur sa tombe :

« ... Dans le sein de ton Père, qu'il t'est doux de t'endormir... »

R***.

SIERRE. — Bourgeois d'honneur. — L'assemblée générale de la Bourgeoisie de Sierre a conféré, par décision unanime, à M. J.-J. Mercier-de Molin, la bourgeoisie d'honneur comme témoignage de reconnaissance pour les nombreux services rendus par M. Mercier à Sierre et à ses œuvres de bienfaisance. Cette décision est approuvée par toute la population de Sierre, qui sait tout le bien que fait la famille Mercier.

A NOS ABONNES

Nous exprimons notre vive gratitude à l'ensemble de nos abonnés qui a retiré la carte de remboursement à la première présentation.

Nous lançons ce jour une nouvelle tranche de remboursements pour les abonnés renouvelables en mars et avril. Nous ne doutons pas que ces derniers ne reçoivent le même accueil bienveillant.

LES SPORTS

UN SIMPLE MOT A « VIDI » chroniqueur des temps héroïques

Je n'ai nullement l'intention de polémiser avec le subtil anonyme qui m'attaque dans le dernier numéro du « Confédéré » ; je ne veux que décocher une minime réponse à la petite noirceur que constitue à mon égard l'avant-dernier alinéa de sa ridicule diatribe. Je ne sais pas à quelle époque se placent ces fameux « temps héroïques » dont « Vidi » se dit le chroniqueur, mais je suis bien certain que la date n'en est pas très éloignée, car il n'a pas eu, depuis, le loisir de se perfectionner quelque peu dans l'art — car c'en est un — d'écrire notre belle langue française, et son dernier chef-d'œuvre n'est qu'un merveilleux exemple de cacographie. Je recommande donc au sportif qui signe « Vidi » d'étudier la syntaxe ; il ne manque pas pour cela de manuels de grammaire, car devient ridicule à vouloir écrire celui qui ne sait pas. Que le « chroniqueur des temps héroïques » veuille bien accepter ce conseil de celui qui n'est que le « chroniqueur des temps présents ».

M.-E. T.

FOOTBALL

Le Championnat Suisse

Grosse journée demain en Suisse romande avec Etoile-Servette, que les Genevois doivent gagner, bien que la partie se joue à La Chaux-de-Fonds ; Etoile-Carouge-Bienne, qui doit logiquement revenir aux champions romands, surtout si l'on songe que le match se joue à Carouge ; enfin Fribourg-Cantal. Les joueurs des bords de la Sarine, bons derniers, verraient une victoire avec grand plaisir, car il n'est pas très souriant d'être continuellement obligé de faire les relégations ; nous ne croyons pas cependant que les Neuchâtelois se laisseront faire.

En promotion, dernier match du groupe entre Servette II et Monthey ; une victoire des Genevois les sacrerait champion de groupe ; nous avons cependant l'impression que nos amis monthésiens triompheraient, car leur forme paraît s'être grandement améliorée.

M.-E. T.

Evian-Sports à St-Maurice

Déjà notre brève information de jeudi fait son chemin, et la visite de nos amis français suscite nombre de conversations ; on se réjouit énormément de revoir à l'œuvre les Eviannaï qui n'ont laissé en 1923 que de bons souvenirs.

DERNIÈRE HEURE

L'immigration aux Etats-Unis

WASHINGTON, 30. — La Chambre des représentants a adopté la résolution Johnson, déjà votée par le Sénat, laquelle ajourne d'une année la mise en vigueur de la nouvelle clause de la loi sur l'immigration, en vertu de laquelle la quote part des immigrants devait être modifiée.

16 personnes brûlées

GUAYAQUIL, 30. — L'incendie qui s'est déclaré avant-hier a causé plus de victimes qu'on ne le croyait d'abord. En effet, on a retiré des décombres 16 cadavres complètement carbonisés.

Une victoire des femmes anglaises

LONDRES, 30. — Jeudi a eu lieu à la Chambre des communes la discussion en deuxième lecture du bill accordant aux femmes le même droit de vote qu'aux hommes. Un amendement proposant le rejet du projet a été repoussé par 387 voix contre 10 et le projet de loi a été adopté au milieu d'applaudissements nourris et de rires.

Il y a actuellement en Angleterre environ 12 1/2 millions d'électeurs et 9 1/2 millions d'électrices. Le bill accorde le droit de vote à 5 1/2 millions de femmes qui ne l'avaient pas jusqu'ici. Environ 160,000 femmes auront droit à deux voix, un en leur lieu de résidence et l'autre au lieu où leur mari aura une entreprise. Un homme dont la femme sera établie à son compte aura également droit à deux voix, dont l'une au lieu où la femme sera établie. Le nombre d'électeurs et d'électrices qui pourront de ce fait avoir plus d'une voix aux élections législatives s'élèvera à un total de 420,000.

La famille Jules MAYENCOURT, à Saxon, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Monsieur Joseph QUINTIN et famille, à Collombey, ne pouvant répondre à toutes les marques de sympathie reçues, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au deuil qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse et mère.

Elle a fait ses preuves

Si les petits et grands enfants semblent donner prise au rachitisme, à la scrofule, aux crises de croissance, aux catarrhes, bronchites et à l'anémie, par suite d'une nutrition mal comprise ou incomplète ou d'une faiblesse native, donnez-leur l'Emulsion SCOTT, de goût agréable et facile à digérer, durant une période suffisamment longue. Elle a une grande valeur nutritive, donne du sang et, par un usage régulier, fortifie le jeune corps de telle façon qu'il surmonte sa disposition à la maladie.



Emulsion SCOTT

Seulement, ce doit être la véritable Emulsion SCOTT et non pas une contrefaçon.

Le « Nouvelliste » de ce jour contient six pages ; nos lecteurs profiteront de faire leurs achats chez les commerçants qui y font de la publicité.

... depuis mon mariage ...

(No. 2397 d'environ 3000 lettres de reconnaissance)

« J'utilise Virgo et Sykos dans mon ménage depuis mon mariage et je n'ai jamais cessé de recommander ces produits à mes amis et connaissances tout particulièrement nombreux... Mme G., à Z.

VIRGO

Virgo, surrogat de café, 500 gr. 1.50, Sykos, café de figues, 250 gr. - .50.

NAGO, Otten.

À l'occasion de la Foire

Voyez dans nos vitrines quantité d'articles à des prix extraordinaires — rement avantageux —

Droguerie Valaisanne

J. Calpini Martigny

Modes - Commerce à remettre

On remettrait à personne capable, très bon commerce de modes, situé dans bonne localité du Bas Valais. Ecrire au Nouvelliste sous 1230.

Nouveautés de Pâques

Chemises - Cravates - Pochettes - Coils
Bretelles - Chaussettes - Garnitures assorties
Lingerie soie couteur pour dames
Bas de soie depuis fr. 2.95
Morie Maurice Luisier, St-Maurice

Vente aux enchères publiques à Sion

L'Office des Faillites de Sion vendra aux enchères publiques, le 4 avril 1928, au magasin H. Hæfiger, à Sion, rue du Grand Pont, dès 9 heures, les articles suivants provenant de la faillite de Delle Hæfiger :
Un stock important de chapeaux en feutre, soie et paille pour dames et enfants, ainsi qu'un grand stock de rubans, articles pour modistes, etc. La vente a lieu au plus offrant.
Sion, le 27 mars 1928.

Office des Faillites de Sion.

Les Tabacs et Cigares **VONDER MUHLL**, à Sion se vendent chaque année de plus, la meilleure preuve de leur supériorité !

SÉDUNOIS le petit bout extra fin ayant la plus grande vente en Valais (1,5 million en 1927).
MONT-CERVIN le cigare fin et léger, le meilleur cigare à 10 ct.
XX SIÈCLE d'ancienne renommée, se fabrique de nouveau dans la qualité d'avant-guerre.
TITANIC le grand Habana bout, le cig. du connais.
FLOR DU VALAIS le bout tourné fin et léger à 20 ct.
FLOR DE BALSAM le bout tourné brésilien, qual. supérieure à 25 ct.
TABAC VALAISAN I (Petit Sion) le mélange exquis et doux.
TABAC VALAISAN II (Gros Sion) le tabac bon marché et de bonne qualité, meilleur et meilleur marché que la marchandise étrangère.
LE CHASSEUR en 100 et 50 grammes, pour la pipe et pour chiquer, mi-fort et fin.
Aux amateurs d'un bon cigare Virginia (Brissago) nous recommandons le **VIRGINIA**.

AUSRIA

Österr. Tabak Regie

avant la guerre déjà reconnu comme le meilleur cigare du monde.

PÉPINIÈRES
BOCCARD FRÈRES
PETIT-SACONNEX-GENÈVE
Arbres fruitiers et d'ornement
Conifères, rosiers, plantes grimpantes et vivaces
Engrais et spécialités horticoles
ENTREPRISE DE PARCS, JARDINS, TENNIS.
Téléph. 15.15 Mt. Blanc. Catalogue franco.

Abonnez-vous au "Nouveliste Valaisan"

LES CONSOMMATEURS

qui se voient refuser les timbres dans les magasins du

Service d'Escompte

sont priés de prévenir le comité de la Société.

CHAPEAUX - CASQUETTES

CHEMISES

CRAVATES - CHAUSSETTES

Le plus bel assortiment de la région
Venez voir nos rayons

COMPLETS CONFECTIONNÉS

OU SUR MESURE

Pour tous les goûts - Pour toutes les bourses.

MAGASINS

ED. CHERIX-BUFFAT BEX

Agriculteurs

Artisans



Pour vos machines agricoles de tous genres, pièces détachées de faucheuses, machines à bois, ainsi que l'outillage complet, adressez-vous en toute confiance à

EDOUARD ROTEN

Usine agricole **SAVIÈSE** Téléphone 348

Prix très avantageux - Facilités de paiement
Représentant des Etablissements Vendeuvre à Paris

Moteurs à benzine et huile lourde

Bon fromage Tilsit

tout gras, bien fait

1 pièce (5 kg.) 2.40 par kg.
3 pièces 2.25 par kg.

HANS BACHMANN

Expédition de fromage, LUCERNE IV.

A vendre

joli et bon mulet

Agé de 7 à 8 ans, avec char de montagne, charge 700 kg. et harnais en bon état. Le tout cédé pour 980 fr. Affaire exceptionnelle. On échangerait contre du bétail bovin. S'adresser au Nouvelliste sous 27.

MENUISIERS, SCIEURS CHARRONS

Vous trouverez sans peine des ouvriers en faisant paraître une annonce dans "L'Indicateur de places" de vieux renom de la "Schweiz. Allgemeinen Volks-Zeitung" à Zofingue. Edition contrôlée par l'Association Suisse de la Publicité 85.300 exemplaires. Réception des annonces jusqu'au mercredi soir. Retenez bien l'adresse exacte.



Un parquet magnifique

d'une propreté parfaite, en balayant simplement avec l'hygiénique



le balai imprégné.

Dans les bonnes quincailleries, drogueries, etc.



économique de la Fabrique des Lactas Gland. 5 kg. 3.75 fco poste, 10 kg. 7.25 fco poste, 50 kg. 30.- fco gare, 100 kg. 54.- fco gare est excellente est en vente partout, sinon envoi franco.

Achetez la mach. "Helvétia" Seule marque suisse !



Petits paiements mensuels

Demandez les prix réduits avec catalogue gratuit No 28.

Fabrique suisse machine à coudre S. A. Lucerne

Vous économiserez en demandant nos échantillons en **Chemiserie pour dames et messieurs**, Tabliers, jupons, blouses, toiles pour lingerie, étoffes meuble, couvertures, doublures, étoffes laine pour dames et messieurs, etc.
Profitez aussi des suivantes occasions. - **1000 coupons costumes pour Messieurs** de 3 m. 20 en drap pure laine Kammgarn, teintes assorties, valeur fr. 24.- réduits fr. 16.50 par m.
1000 coupons p. Messieurs de 3 m. 20 en drap anglais pure laine, en gris moyen et foncé, valeur fr. 16.- réduit à fr. 8.50 par m.
1000 coupons en gabardine pour dames 130 cm. pure laine, Kammgarn assorties, dep. 2 m. 50 à 3 m. (noir, bleu, beige, grenat, gris) Fr. 40.50 réduit à **6.50**
1000 draps de lits ourlés à jour, étoffe extra double fil 170/240 cm. fr. 40.50, réduit à fr. **8.75**.
2000 pantalons drap, bukkin solide fr. 13.- réduit fr. **9.75** en Gravelotte fr. 11.50, réduit fr. **8.50**. Ce qui ne convient pas est repris.
Grands Magasins **BIANCHETTI frères** Locarno (Tessin)

OCCASIONS

Plusieurs lots chaises fer pliantes, depuis 4 fr. Grand choix de meubles de jardin, neufs, très avantageux. Spécialité de chaises en bois courbés, prix spéciaux par quantités

G. RENSCH rue Pictet de Bock, 11 Genève

Nouveaux Disques sensationnels

dès fr. 4.50; disques occasion, variés, parfait état, fr. 2.-

M. FESSLER

MAGASIN DE MUSIQUE **MARTIGNY - V.**

Barbues améric. (Pinot)

Dôle noire et blanche Greffons du "Grand Brûlé" chez J. Winiger, pépiniériste autorisé, Vionnaz (Valais).

Piquette

Fabrication de vin familial le meilleur pour ouvriers, garanti inoffensif. Préparation simple et rapide; le paquet pour 100 litres Fr. 5.- à la

Pharmacie Centrale

ED. LOVEY **Martigny-Ville** Expéditions par retour du courrier

CINÉ CASINO CENTRAL - MONTHEY

Durant la Semaine Sainte, à 20 h. 30 précises
Mardi, première séance
:: L'œuvre la plus grandiose qui existe, ::
Succès mondial

LE ROI DES ROIS

Chef d'œuvre de Cecil B. de Mille, traitant la Passion de Notre Seigneur.

On demande à louer à Epinassey

un magasin ou des locaux secs et bien situés, pouvant être transformés, surface exigée 50 m2 environ, cave attenante 15 à 20 m2.
S'adresser à la Société Coopérative de Consommation de St-Maurice.

Le Service d'Escompte

évince les dettes et les crédits



DEMANDEZ

le pétrole de luxe LUMINA

En vente dans les principales épiceries

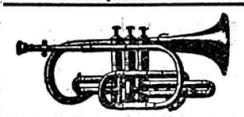
Renseignements par

LUMINA S. A., Martigny

TÉLÉPHONE 189

BEURRE

Sommes acheteurs
Fédération Valaisanne des Producteurs de lait. - Sion. Téléphone 13



Manufacture d'instruments de musique en cuivre en tous genres

Ruffli & Vonnez

Payerne
Fourniture d'instruments neufs
Réparations soignées
PRIX MODÉRÉS



OCCASIONS

Plusieurs lots chaises fer pliantes, depuis 4 fr. Grand choix de meubles de jardin, neufs, très avantageux. Spécialité de chaises en bois courbés, prix spéciaux par quantités

G. RENSCH

rue Pictet de Bock, 11 Genève

Nouveaux Disques sensationnels

dès fr. 4.50; disques occasion, variés, parfait état, fr. 2.-

M. FESSLER

MAGASIN DE MUSIQUE **MARTIGNY - V.**

Barbues améric. (Pinot)

Dôle noire et blanche Greffons du "Grand Brûlé" chez J. Winiger, pépiniériste autorisé, Vionnaz (Valais).

Piquette

Fabrication de vin familial le meilleur pour ouvriers, garanti inoffensif. Préparation simple et rapide; le paquet pour 100 litres Fr. 5.- à la

Occasion BUFFET

A vendre beau de salle à manger, noyer poli. Convient pour bibliothèque. S'adr. chez Mme Kerez Av. de la Gare, Bex 1er étage

Graines fourragères

sélectionnées de premier choix. Spécialités: Mélanges pour établissement de prairies de longue durée et de fort rendement, longue expérience. Demandez prix courant. Adolphe Rey, Sierre

foin - regain

du pays, première qualité, bottelés et en vrac. S'adr. à Hippolyte Magnin à Collombey.

petite ferme

bien arborisée et d'un très bon rapport. Prix très avantageux. S'adr. à Publicitas, Sion, sous P 1773 S.

petit domaine

de 6 poses de terre, 2 poses de forêt. Maison neuve bien installée. Prix avantageux. S'adresser sous chiffre P. 40524 F., à Publicitas, Fribourg.

Concierge

ménage catholique, parlant français est demandé pour château, situé près de Fribourg. Homme sobre, fort de santé, propre, habitué aux travaux de maison. Femme rangée, capable d'entretenir le linge et faisant, au besoin, un peu de cuisine.

HAUDÈRES

On cherche à louer pour la saison d'été **CHALET MEUBLÉ** comptant un minimum de six lits. Adresser les offres détaillées, avec prétentions au Nouvelliste sous P. D.

ouvrier de campagne

On demande pour un mois ou deux un ouvrier de campagne. S'adresser à Ant. Pont, horticulteur, Charrat.

On demande une personne

de 30 à 40 ans, pour faire un ménage simple de 3 personnes. Faire offre ou se présenter chez Hubert Emile à l'Allex, Bex.

SOMMELIÈRE

à St-Maurice ou environs. Vie de famille. S'adresser au Nouvelliste sous 82.

FILLE

sachant faire la cuisine pour bon restaurant et service de sommelière à l'occasion. S'adresser sous chiffres P 1759 S. Publicitas, Sion.

On cherche une bonne fille de cuisine

propre et forte. Bon gage et bon traitement. - Faie offres à Mme Heyn, Hôtel Dent du Midi, Bex.

FILLE

de 25 à 30 ans, sachant faire la cuisine. S'adresser chez Anna Bessero, Fully. Tél. 2.16

Occasion Sacs de colliers

et colliers complets usagés chez H. Gex-Croisier sellier, Martigny.

MARTIGNY

AVIS

Les soussignés Mudry et Gillièron, bouchers à Martigny-Ville avisent le public qu'à partir du 30 mars, le bouilli de bœuf se vendra depuis fr. 2.50 le kilo.

Se recommandent, **GILLIÈRON MUDRY**

L'IMPRIMERIE RHODANIQUE DU « NOUVELLISTE » à ST-MAURICE

LIVRE VITE ET BIEN, et à BAS PRIX TOUS LES IMPRIMÉS

Pour le nettoyage du printemps



Nous mettons en vente à des prix inconnus jusqu'à ce jour, une série d'articles galvanisés et de toute première qualité.

du 31 mars au 30 avril

Lessiveuses galvanisées à sac et avec champignon

19 30 40 53 73 litres
9.90, 11.40, 14.75, 17.80, 20.50

fond plat avec champignon

16 26 35 50 litres
9.20, 10.85, 12.75, 15.--

Baquets galvanisés

7 9 10 11 13 18 24
2.75, 2.95, 3.15, 3.70, 3.90, 4.50, 4.90

32 40 50 64 80 100 lit.
5.90, 6.90, 8.25, 10.30, 13.30, 16.--

Seaux galvanisés

5 6 8 10 12 15 18 lit.
2.25, 2.55, 2.85, 2.95, 3.35, 3.90, 4.50

Pendant cette vente nous faisons un prix spécial sur tous nos articles en porcelaine, faïence, aluminium, etc. Malgré nos prix avantageux, nous délivrons encore un esc. de 5% en timbres verts sur toutes nos marchandises.

A la Bonne Ménagère, E. CONSTANTIN, à SION

Expédition par poste. - RUE DES REMPARTS - Téléphone 307

Le vin, le lait, la viande et la tuberculose

Le mouvement contre la tuberculose est donc lancé en Valais. Nous voulons espérer que, maintenant allumées, les belles ardeurs ne s'éteindront pas et que l'on en arrivera bientôt aux conclusions pratiques.

monte, l'on cesse la chauffe. Bien des bacilles subsistent notamment dans la pellicule ou frangipane. C'est là une donnée classique et voilà une première cause de contamination.

En voilà une autre : la consommation de lait cru. Rare à la ville, elle est fréquente à la campagne et l'on sait que la tuberculose n'y est pas exceptionnelle du tout, contrairement à l'opinion courante.

Mais, la source la plus fréquente de contamination est peut-être le beurre. On a cru longtemps qu'il ne renfermait pas de bacilles tuberculeux. Encore une fois il faut déchanter. La revue « Le Lait » de novembre 1927 relate des expériences de Schroeder qui sont démonstratives.

On mêle à la nourriture des pores indemnes de tuberculose une quantité de beurre équivalente à celle que consomme un homme adulte. Ce beurre provient d'une vache atteinte de mamite tuberculeuse. Les pores deviennent tuberculeux.

On injecte le même beurre à des cobayes, qui meurent de tuberculose généralisée.

Les bacilles se conservent très bien dans le beurre. Dans les premières expériences il était fait depuis trois mois ; dans l'autre depuis plus de cinq mois.

En Angleterre, où l'usage du lait cru est plus répandu, la situation serait plus grave.

D'après Coblet, on trouverait 46 % de bacilles bovins dans les cas de tuberculose ganglionnaire — première étape des autres tuberculoses.

Mais, si l'on ne peut supprimer ou isoler un individu atteint de phthisie, chez l'animal, heureusement, ces méthodes rigoureuses et efficaces peuvent être immédiatement appliquées.

La tuberculination du bétail permet en quelques heures de dépister dans chaque étable les animaux malades.

Ceux-ci, dès lors, peuvent être isolés ou conduits à la boucherie. Voilà une étable assainie. Les jeunes veaux qui naîtront ne seront plus contaminés. Le bétail vendu avec garantie acquiert de suite une plus value.

Dans un temps plus ou moins éloigné, l'éducation du public se fera, le lait et le beurre provenant d'animaux sains auront, eux aussi, une plus value appréciable.

N'anticipons pas. Ce qu'il faut aujourd'hui, et le Dr Fagot, inspecteur vétérinaire, le montre lumineusement dans le « Journal des Agriculteurs de Belgique », ce qu'il faut c'est par la persuasion, par une propagande incessante auprès des fermiers les amener à faire tuberculiner tout leur bétail, afin qu'ils voyent clair, afin qu'ils connaissent exactement quelle est la situation sanitaire, le bilan sanitaire de leurs étables.

Aux débuts de l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, le directeur, M. Luisier, fit inspecter minutieusement le bétail.

Il y constata de la tuberculose à différents degrés et il renouvela l'étable.

Les vétérinaires ont un rôle important à remplir. Nous, médecins, nous ne pou-

vons nous désintéresser de cette question, les consommateurs non plus. Le département de l'agriculture, avec des ressources bien minimes, a fait son devoir et le fera tout entier.

Encore faut-il qu'il soit aidé et qu'il ait l'opinion publique toute entière derrière lui. Dr X.

BIBLIOGRAPHIE

L'Atlas photographique du Rhône

L'Institut des études rhodaniennes de l'Université de Lyon, auquel nous devons déjà la publication des savantes études de M. le professeur Pardé sur le régime du Rhône et l'intéressante revue « Les études rhodaniennes », vient de mettre en souscription l'Atlas photographique du Rhône.

L'initiateur de ce remarquable travail, M. le professeur Cholley, secrétaire de l'Institut des études rhodaniennes, l'a présenté lui-même, il y a quelques mois, en l'Aula de l'Université de Genève. Les splendides clichés qui illustraient son exposé avaient alors montré toute la valeur documentaire et artistique des vues prises par le capitaine Seive, directeur de l'Ecole de photographie aérienne de Versailles, car l'Atlas du Rhône, et c'est ce qui en fait la nouveauté, comporte uniquement des vues prises en avion.

La plus grande partie de ces vues ont été prises verticalement d'un avion volant à environ trois cents mètres du sol, ce qui donne une échelle de 1 : 10,000me. A cette échelle, le fleuve mesure de un à quatre centimètres de largeur, et les digues et les arbres sont nettement visibles.

Les épreuves ainsi obtenues ont été contrôlées, mises au point, ramenées à l'échelle et assemblées par les soins du service géographique de l'armée.

Chacune des grandes planches de l'atlas forme une carte photographique d'une section de quelques kilomètres du Rhône bordée sur chaque côté du fleuve d'une bande de terrain d'environ deux à trois kilomètres

de largeur. Prises bout à bout, ces diverses planches donneront la figure complète du Rhône français.

Les vues verticales sont complétées par des vues obliques, aériennes elles aussi, qui rendent le pittoresque des diverses régions rhodaniennes, villes, types divers de cultures, groupes d'usines, etc.

Des notes explicatives soulignent les caractéristiques des régions photographiées. La première partie de l'atlas, qui décrit le Rhône de la frontière suisse à Lyon, est sous presse (?). Les deux volumes qui paraîtront ensuite seront consacrés au Bas-Rhône et au Rhône maritime.

Le professeur Cholley envisage de publier ensuite un quatrième et dernier volume qui comprendrait le Rhône suisse. Nous aurions ainsi un atlas photographique du Rhône de la source à la mer.

Comme on le voit, il s'agit là d'une œuvre originale et de vaste envergure qui fait le plus grand honneur à l'Institut des études rhodaniennes, à son éminent secrétaire général et à son brillant collaborateur, le capitaine Seive.

C'est, sauf erreur, le premier ouvrage de ce genre qui soit consacré à un fleuve. Il marque pour nous la renaissance du mouvement scientifique rhodanien et, à ce titre, intéressera tous ceux qui aiment le Rhône, non seulement pour la beauté de ses paysages, mais encore pour tous les souvenirs qu'il évoque et ceux qui pressentent son avenir. L.-E. F.

(1) On souscrit chez Georg & Co, Genève.

L'Appétit est pour ainsi dire la sentinelle qui éveille les sucs digestifs avant le travail. Outre ses propriétés remarquables, l'ovomalline se distingue encore par sa saveur stimulant l'appétit.

Conservez votre santé en exigeant une SUZE

FAIBLESSE GÉNÉRALE Ce n'est pas seulement bon, c'est merveilleux ! Voilà ce que nous disent chaque jour tous ceux qui ont fait usage de notre RÉGÉNÉRATEUR ROYAL, Le roi des fortifiants à base de jaunes d'œufs frais et d'extraits de viande associés à des toniques puissants.

Banque Tissières fils & Cie Martigny Nous payons actuellement : Dépôts à terme 3 à 5 ans 5 % Caisse d'Epargne (autorisée par l'Etat et garantie par dépôt de titres suisses) 4 1/4 % Comptes-courants à vue 3 1/2 % Comptes-courants 3 3/4 - 4 3/4 (BLOQUÉS ou à PRÉAVIS, selon durée et montants.) CHANGES et toutes Opérations de Banque

PIANOS neufs et occasions à tous prix Représentation des pianos BECHSTEIN L. Dräbsch Av. du Kursaal 5 MONTREUX Téléphone 186 En face de l'Eglise catholique

Toute satisfaction vous sera donnée si vous faites vos achats de CHAUSSURES AU MAGASIN U. GIROUD-VERNAV MARTIGNY-BOURG Souliers de travail, sport et dimanche aux prix les plus avantageux.

Les planchers en sapin brillant... comme un parquet. Avec peu d'effort et des frais minimes, 15 cs. par m2, vous laissez et faites briller votre plancher, de façon qu'il miroille comme un parquet. Demandez une démonstration à votre droguiste ou à votre épicer.

SPORTSMEN Avant d'acheter une BICYCLETTE visitez les magasins Balma, Martigny-Ville Grand choix de Bicyclettes de course, 1/2 course, routière au prix exceptionnel de fr. 150.-- Garantie 1 an.

Arbres fruitiers Encore à prix avantageux beaux sujets, basses tiges, Williams, pommiers précoces, pêcheurs hâtifs sur francs et sur prunier, 1er choix Bessard Frères - Riddes

ST - MAURICE ETUDE DE NOTAIRE Marcel GROSS reçoit à la Maison Dionisotti tous les mardis et samedis de 13 à 17 heures.

La graisse au beurre Noix d'or C'est qui est certain... c'est que où Noix d'or est employée, le succès est assuré. Car Noix d'or est tellement fine et délicate, que ceux qui ne savent pas que vous l'employez, croiront que vous vous servez de beurre pur.

Teinturerie Louis Gingins Payerne Teinture et Nettoyage de tous vêtements et tissus Noirs pour deuil rapides et soignés

VINS ÉTRANGERS ordinaires et en bouteilles. — Demandez échantillons et prix. Livraison à domicile par camion. A. ZUFFEREY & Cie, Sierre.

Chaussures pour DAMES 16.50 Cuir beige foncé noir, gris, brun la paire pour MESSIEURS 19.50 Box noir ou brun la paire Franco contre remboursement. Echange Chaussures Louis Bettex St. Laurent 37. Lausanne

CONSTRUCTIONS MODERNES ET TRAVAUX PUBLICS Siège social : MONTHEY. Téléphone 65 Entreprise générale de bâtiments. - Procédés modernes et matériaux de premier choix. - Spécialité de transformation et de restauration de vieux immeubles. - Participation à toute affaire immobilière. - Collaboration d'entrepreneurs de la région non exclue. - Achats de terrains. Prix défiant toute concurrence Arrangements financiers et facilités de paiements à bourses modiques Projets à disposition, études de plans et devis techniques, expertises, gérances d'immeubles Travaux publics. - Consultation gratuite par l'architecte de la Société chaque lundi dès 9 h. 30 et sur rendez-vous HOTEL KLUSER Avenue de la Gare, MARTIGNY, Téléphone 19

Jeux de quilles Boules de toutes dimensions Boules en bois de fer sont livrés aux meilleures conditions par l'atelier de tournage A. Galletti, Monthey IMPRIMERIE RHODANIQUE Timbrés caoutchouc en tous genres



Les deux crèmes avec leurs ouvre-boîtes ultra-pratiques

Pour vos cadeaux de Pâques une „Musette“



Pour entretenir votre amitié toute la Vie...

Echangez des cadeaux à la fois durables, précieux et utiles : des montres.

La montre est consultée quotidiennement. Elle entretient le souvenir tout le temps qu'elle dure.

La montre „MUSETTE“ dure la vie entière, elle est toujours garantie, comme tout ce que fabrique „MUSETTE“.

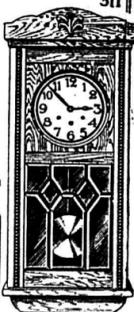
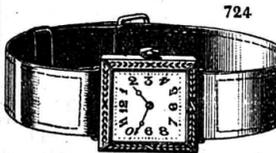
Choisissez parmi les modèles suivants :

N° 724. — Montre-bracelet homme, bon mouvement, 10 rubis, garantie 4 ans, forme moderne, boîte argent. 45 »

N° 8.700. — Montre-bracelet dame, ancre 15 rubis, garantie 8 ans, en or 14 carats en or 18 carats. 130 » 140 »

N° 325. — Chronomètre „MUSETTE“ à ancre, 15 rubis, garanti 10 ans, forte boîte argent 800/1.000, superbe décor net, incassable et inaltérable, cuvette argent. 62 »

N° 311. — Réglateur „MUSETTE“ moderne, garanti 4 ans, cabinet noyer ou chêne, verres à biscaux, cadran et pendule argentés et dorés, mouvement marchant 8 jours, belle sonnerie cathédrale aux heures et 1/2 h. 87 »



Si vous ne trouvez pas ici le modèle que vous désirez, demandez le catalogue gratuit. (certains autant de choix que chez le plus grand horloger). Nous vous enverrons à choisir. Nous acceptons les échanges. Écrivez-nous aujourd'hui même.

LA FABRIQUE Musette
LA CHAUX-DE-FONDS

6 mois de crédit avec 1/3 comme acompte.

Développement de notre Banque :

Bilan annuel :	
1923 :	Fr. 46.258.654,36
1924 :	Fr. 50.061.839,84
1925 :	Fr. 58.615.849,51
1926 :	Fr. 67.435.827,97
1927 :	Fr. 80.190.321.--

Obligations à 5% depuis 500 fr.

Parts sociales de fr. 1000 derniers dividendes 5 1/2%

Toutes opérations de banque aux conditions les meilleures

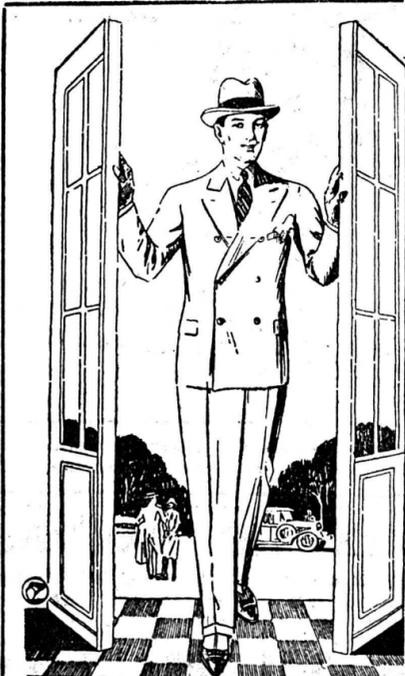
BANQUE COOPÉRATIVE SUISSE
SIERRE MARTIGNY BRIGUE



Des crèmes, il en est des tas
Pour tout cuir et pour tout soulier ;
Mais, diront les gens du métier :
Nulle n'égale Selecta.

Selecta

L'Habit fait parfois le moine !



Vous ferez des envieux

Regardez quelle impression de confort et de bon goût vous aurez en portant un de nos superbes complets dont la ligne et le grand chic sont indiscutables.

tout en réalisant une sensible économie, car nos prix sont des plus raisonnables et à la portée de toutes les bourses. De plus nous vous accorderons les plus

Grandes facilités de paiement

SANS AUCUN ENGAGEMENT VENEZ

Admirer notre choix
Juger nos qualités
Comparer nos prix

Grand choix de tissus pour vêtements sur mesure aux

NOUVEAUX MAGASINS
Hoirs S. Anthanmatten, Sion
GRAND PONT - TÉLÉPHONE 139

Foire du 2 avril à Martigny-Bourg

Passez aux

MAGASINS SIMONETTA

qui vous offrent au plus bas prix : un grand choix de tissus de printemps
Confection pour Messieurs
Complets garçonnets, etc.

Tout pour vos achats de Pâques

(Membre du Service d'Escompte valaisan)

Réparations d'horlogerie

aux meilleures conditions.
Ls Maret, Châble, Bagnes.
Se recommande

Fromage

Petit fromage de montagne tout gras 6 à 8 kg. à fr. 2.80
Petit fromage salé maigre et 1/4 gras 5 à 8 kg. à fr. 1.50 et 2.—. Expédition soignée.
J. Schelbert-Cahenzli, Fromage Kaltbrunn (St-Gallen)

jeune fille

On demande de suite, à Martigny, une
connaissant la cuisine. Bons gages.
S'adresser au Nouvelliste sous C. T.

La bonne chaussure à bon marché

Souliers de travail, bien ferrés, double semelle.	40/47	16.80
Soul. milit., peau cirée, sans couture haute tige	40/47	19.80
Souliers militaires, ordonnance, quart, empeigne bon ferrage.	40/47	22.80
Souliers milit. pr garçons, sans cout., bien ferrée	36/39	15.80
Bottines Derby Box, talon mi-haut, pour dames	36/42	17.50
Bottines Derby, peau cirée, pour dames	36/42	14.90
Bottines Derby Box noir, pr messieurs, p dimanche	40/47	16.50
Bottines pour fillettes et garçonnets, peau cirée	27/29	9.50
bonne qualité, sans clous	30/35	10.50

Expéditions franco à partir de fr. 40.—
Demandez notre catalogue illustré gratis
Echange libre
Expédition de chaussures J. KURTH, Genève

MODÈLE **SI VOUSTOUSSEZ** prenez les véritables **BONBONS** aux **BOURGEOIS DE SAPHIN** Méfiez-vous des imitations **EXIGEZ LE NOM** 35 ANS DE SUCCÈS DÉPOSÉ **HENRI ROSSIER**
Henri ROSSIER & ses Fils, Lausanne
Première maison ayant fabriqué ces bonbons

Obligations Caisse d'Epargne
(Autorisée par l'Etat et au bénéfice de garanties spéciales versement dep. 5 fr.)
Banque Populaire Valaisanne S. A. à SION
COMPTES - COURANTS
PRÊTS - CHANGE aux meilleures conditions
LA DIRECTION.

Attention
Si vous voulez acheter du mobilier bien fini et dépenser peu d'argent, adressez-vous chez
Widmann Frères
Fabrique et magasins de meubles SION
Près du Temple protestant

Maturité Fédérale
Baccalauréats — Polytechnicum
Préparation aux examens
Ecole JAWETZ, Jumelles 3, Lausanne

REICHENBACH FRÈRES & CIE
FABRIQUE DE MEUBLES
MAGASINS : AVENUE DE LA GARE SION
TOUT CE QUI CONCERNE L'AMEUBLEMENT SOIGNÉ ET DE BON GOUT A DES PRIX INTÉRESSANTS

LA CURE DE PRINTEMPS
Les différents malaises que nous éprouvons tous au moment du Printemps, nous indiquent d'une façon précise que nous avons besoin de faire une bonne cure pour éliminer les impuretés qu'un hiver prolongé a accumulées dans le sang.
Aux nombreuses personnes qui se sont bien trouvées de l'emploi de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**, nous rappelons qu'il est bon de faire, chaque année, une cure d'environ six semaines à l'approche du Printemps.
A celles qui n'ont pas encore fait usage de ce précieux médicament, nous devons répéter que la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est uniquement composée de plantes, qu'elle est acceptée et tolérée par les estomacs les plus délicats. Employée à la dose qui convient à chaque tempérament, elle guérit toujours, car elle régularise la circulation du sang en agissant sans secousse et tout naturellement.
La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est particulièrement employée contre les maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, contre les Troubles de la Circulation du Sang, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Fibromes, Hémorragies.
La femme, étant sujette à une foule de malaises occasionnés par la mauvaise circulation du sang, doit faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**, car, non seulement elle facilite la formation de la jeune fille, mais encore fait disparaître les Migraines périodiques, guérit les Maladies intérieures, prévient et supprime les infirmités et les dangers du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Névralgies, Congestions.
La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen (France), se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon 3 fr. 50. — Dépôt général pour la Suisse : André Junod, pharmacien, 21, Quai des Bergues, à Genève.
Bien exiger le véritable **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.